



Cerema

Open data et mobilité

Quelles stratégies pour les collectivités françaises ?

Nicolas JOUVE (Cerema), Laurent CHEVEREAU (Cerema),

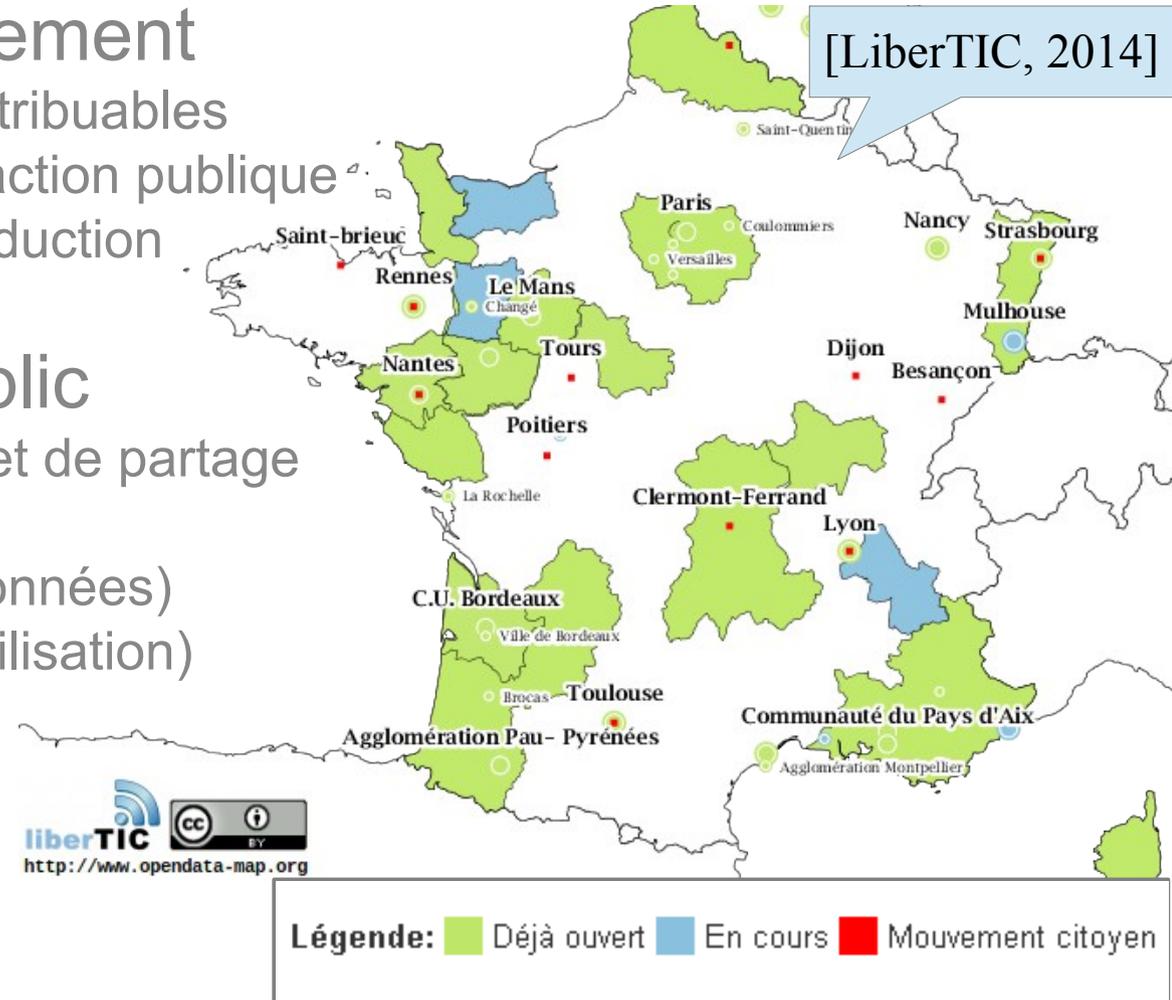
L'étude du Cerema

Positionnement et méthode

- L'ouverture des données publiques :
un mouvement en plein essor
 - multiplication des plate-formes de partage des données depuis le milieu des années 2000
 - nombreuses attentes autour des données de mobilité : usagers, développeurs, bureaux d'études...
- Une étude pour mieux appréhender les stratégies et les besoins des collectivités
 - analyse bibliographique
 - analyse des plate-formes des collectivités
 - **entretiens d'acteurs**

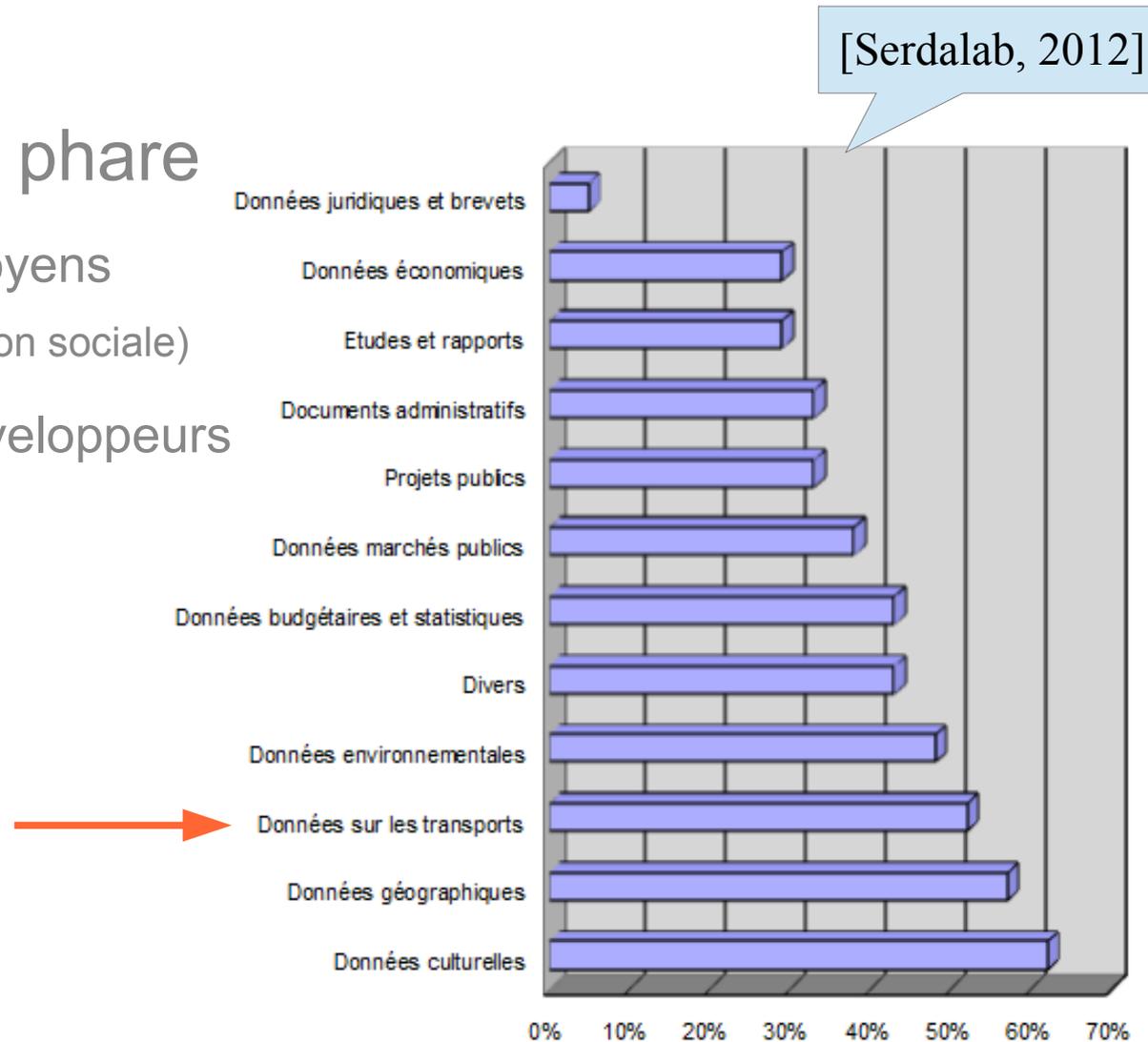
L'Open data : un mouvement citoyen relayé par les pouvoirs publics

- Le fondement du mouvement
 - restitution de la donnée aux contribuables
 - information et contestation de l'action publique
 - transparence, favoriser la coproduction
- L'accompagnement public
 - multiplication des portails internet de partage
 - évolution du droit interne
 - loi CADA de 1978 (accès aux données)
 - ordonnance du 6 juin 2005 (réutilisation)



Les nouvelles perspectives offertes par l'Open Data

- La mobilité, un thème phare
 - répond aux besoins des citoyens
(déficit de mobilité = facteur d'exclusion sociale)
 - répond aux besoins des développeurs
(création de services innovants)
- l'exemple de Rennes



Les nouvelles perspectives offertes par l'Open Data

Les apports transversaux de l'Open Data (1/3)

- **Transparence de l'action publique**
 - « renforcer la confiance du citoyen » envers l'administration (feuille de route du gouvernement en matière d'ouverture des données, février 2013)
- **Attractivité du territoire couvert**
 - services plus complets dans le domaine touristique
 - panel d'informations plus large pour les entreprises et personnes souhaitant s'implanter
 - effet mobilisateur et dynamique positive générée par la démarche de libéralisation

Les nouvelles perspectives offertes par l'Open Data

Les apports transversaux de l'Open Data (2/3)

- Décloisonnement au sein des collectivités
 - « améliorer le fonctionnement administratif » (feuille de route du gouvernement)
- Décloisonnement entre les collectivités
 - extension du périmètre des échanges, création de liens entre acteurs locaux
 - [l'exemple de Nantes](#) : une plate-forme mutualisée

Les nouvelles perspectives offertes par l'Open Data

Les apports transversaux de l'Open Data (3/3)

- Émergence d'un système de coproduction
 - « processus d'innovation ouverte »
 - **l'exemple de Nantes** : une collaboration entre secteur public, associations et secteur privé
- Des gains économiques à espérer
 - externalisation de la production, retombées économiques pour le territoire : impact économique global potentiel de 140 milliards d'euros par an en Europe selon l'étude Vickery (2011)
 - **sur le terrain** : pas de gains économiques espérés par les collectivités pour elles-mêmes mais plutôt pour leur territoire

Les obstacles au développement de l'Open Data

1. Les obstacles internes à la structure

- Résistance au changement des agents
 - peur d'être jugés
 - peur de l'augmentation de la charge de travail
 - Hésitation chez les décideurs
 - « *la détention de l'information reste un privilège sur lequel beaucoup fondent leur pouvoir* »
 - peur du temps à consacrer (recrutement) et des coûts associés
- exemple de coûts

Les obstacles au développement de l'Open Data

2. Une difficile mutualisation des plate-formes

- Pourquoi mutualiser ?
 - diminution des ressources publiques
 - perspectives de bénéfices liés à la monétisation des données limitées
 - Des blocages institutionnels
 - volonté de ne pas perdre son indépendance
 - volonté de ne pas perdre en visibilité
- l'exemple de Bordeaux : une superposition de plate-formes

Les obstacles au développement de l'Open Data

3. Le manque de standardisation

- Harmoniser les formats et référentiels
 - pour faciliter les réutilisations croisées
 - l'exemple des données horaires de transport collectif
 - l'exemple du trafic routier en temps réel
- Harmoniser les licences
 - essentiellement deux types de licence en France, répondant à des philosophies différentes : Licence Ouverte (LO) et ODBL
 - un manque d'harmonisation qui nuit aux réutilisations
 - l'exemple de la plate-forme « Grand Lyon Smart Data »

Les obstacles au développement de l'Open Data

4. La mauvaise qualité des données

- Des données de mauvaise qualité ou non actualisées
 - des jeux de données incomplets, imprécis, erronés, mal décrits (un manque d'information sur la fréquence d'actualisation...)
 - les reproches faits à la première version de « data.gouv.fr »

→ retour d'un ré-utilisateur (Mapize) :

- « Mieux vaut des données de qualité que en quantité »
- « Le format doit être le plus brut possible »
- « Un jeu de données brut est plus facile à actualiser »
- « Mais il faut aussi répondre aux attentes du citoyen lambda » (visuel)

Les obstacles au développement de l'Open Data

5. Le manque de données stratégiques

- Les stratégies d'ouverture des données
 - l'exemple de Toulouse : du plus simple au plus complexe
 - l'exemple de Bordeaux : des données « fédératrices »
 - l'exemple de Nantes : la mobilité mise en avant
- Le cas spécifique des données de mobilité
 - les données d'horaires théoriques : encore jugé sensible (un tiers seulement parmi la trentaine de plate-formes en France)
 - les horaires en temps réel : trop « sensibles » ou encore en construction
 - le problème de la propriété de la donnée

Les obstacles au développement de l'Open Data

6. Un cadre juridique en évolution

- Une loi CADA modifiée encore trop restrictive
 - les administrations ne sont pas contraintes de tout publier
 - on est encore dans une logique de demande
- Élargir le périmètre des informations publiques
 - de nombreuses données sont encore exclues du champ du droit d'accès
 - d'autres n'entrent pas dans le champ du droit de réutilisation : exemple des données collectées et produites dans le cadre d'une mission de SPIC (certaines données transport)

Conclusion

Un mouvement qui se développe...

- Nombre croissant de plate-formes
- Nombre croissant de données de mobilité
- Standardisation des formats

Conclusion

... Ouvrant des pistes de réflexion

- Comment répondre à l'ambition d'ouverture pour tous ?
 - un meilleur accompagnement des pouvoirs publics
 - plus de visualisations simples
 - plus d'informations / formations : rôle des acteurs publics ?→ l'exemple de l'association LiberTIC
- Quels sont les risques de la « gouvernance ouverte » ?
 - dépossession de l'action publique ?
 - concurrence avec les services publics ?



Cerema

Merci

Nicolas JOUVE
chargé d'études Mobilité
Direction territoriale Nord-Picardie
nicolas.jouve@cerema.fr

Laurent CHEVEREAU
chargé de projet Information Multimodale
Direction technique Territoires et ville
laurent.chevereau@cerema.fr